

# IRC - UNCL 2009

## RÈGLEMENT DES TROPHÉES ATLANTIQUE

### PREAMBULE - OBJECTIFS DES TROPHÉES ATLANTIQUE

Les TROPHÉES ATLANTIQUE permettent de classer entre eux tous les bateaux jaugeés IRC ayant participé aux épreuves citées ci-dessous

#### ARTICLE 1 – REGLEMENT

Les TROPHÉES ATLANTIQUE sont régis par le présent règlement auquel aucune modification ne pourra être apportée sans l'accord préalable de l'UNCL.

#### ARTICLE 2 - ORGANISATION

Les TROPHÉES ATLANTIQUE sont organisés par l'Union Nationale pour la Course au Large, avec le concours de :

Yacht Club de l'Odet

Centre Nautique de Lorient

Société Nautique de la Trinité sur mer

Yacht Club Crouesty Arzon

Saint Nazaire OmniSports Voile

Société des Régates Rochelaises

Sous l'égide de la Fédération Française de Voile

#### ARTICLE 3 – PROGRAMME ET CALENDRIER

Dix épreuves sont prises en compte pour les TROPHÉES ATLANTIQUE :

10-13 avril <b>Spi Ouest France Bouygues Telecom SNT</b>	30 avril - 3 mai <b>Obelix Trophy YCO</b>
8 et 9 mai <b>Bénodet - La Trinité sur Mer Tour de Belle Ile YCO - SNT - UNCL - EOL</b>	21 - 23 mai <b>Semaine Internationale de La Rochelle SRR</b>
23 - 24 mai <b>La Rochelle - Le Crouesty SRR - YCCA</b>	28 mai - 1 <sup>er</sup> juin <b>Grand Prix du Crouesty YCCA</b>
13 - 14 juin <b>Tour des trois Iles La Trinité sur Mer SNT - UNCL</b>	20 - 23 juin <b>Record IRC - SNSM Saint Nazaire SNOS Voile</b>
12 - 13 Septembre <b>La Trinité sur Mer - Lorient SNT - CNL - UNCL</b>	18 - 20 septembre <b>Atlantique Le Télégramme Lorient CNL</b>

Toute épreuve annulée à la date prévue ne sera pas retenue.

#### ARTICLE 4 – VOILIERS

Tout voilier jaugeé IRC 2009 ayant participé à une des épreuves citées ci-dessus sera classé dans les TROPHÉES ATLANTIQUE.

#### ARTICLE 5 - INSCRIPTIONS

Le club organisateur d'une épreuve doit fournir les classements généraux à l'UNCL avec les éléments suivants:

- Le numéro de voile (identifiant principal)
- Le nom de baptême du bateau (identifiant secondaire)
- Le nom du bateau pour la course
- Le type de bateau et son TCC
- Le nom du propriétaire ou skipper
- Le club dans lequel le propriétaire ou skipper est inscrit

#### ARTICLE 6 – PRINCIPES DE CLASSEMENT

##### 6-1 Classement individuel

Pour qu'un bateau puisse cumuler les points de chaque épreuve auquel il participe, il faut :

a) que le propriétaire ou copropriétaires, personne physique ou morale, soit le même pendant la durée de sa participation aux TROPHÉES ATLANTIQUE.

b) qu'en l'absence du propriétaire ou des copropriétaires, ou du skipper habituel, il faut que le tiers de l'équipage ait participé ou participera au minimum à trois épreuves des TROPHÉES ATLANTIQUE sur ledit bateau.

Le classement des TROPHÉES ATLANTIQUE se fait en cumulant les points obtenus lors des épreuves en ne retenant que les cinq meilleurs résultats dans chaque classe.

##### 6-2 Définition des classes

Pour le classement général, les bateaux seront répartis en cinq classes en fonction de leur coefficient IRC :

Classe 1: TCC supérieur ou égal à 1,060

Classe 2: TCC inférieur à 1,060

et supérieur ou égal à 1,020

Classe 3: TCC inférieur à 1,020

et supérieur ou égal à 0,980

Classe 4 : TCC inférieur à 0,980

et supérieur ou égal à 0,955

Classe 5: TCC inférieur à 0,955

##### 6-3 Établissement des classements :

Pour qu'une classe puisse avoir son classement, il faut au moins cinq bateaux au départ. Si une classe comprend moins de cinq bateaux, le club organisateur regroupera ladite classe avec la classe adjacente la moins nombreuse, constituant ainsi une série. Chaque participation à une compétition donne droit à un nombre de point en fonction de son classement général dans sa classe ou dans la série s'il y a un regroupement selon la table de type Cox-Sprague disponible sur le site Internet de l'UNCL.

L'UNCL est en charge du classement des TROPHÉES. Il est de la responsabilité des clubs de faire parvenir à l'UNCL le classement général de leur compétition avec l'ensemble des renseignements prévus dans l'article 5. L'UNCL adressera le classement général provisoire, puis définitif du Trophée, à tous les clubs des TROPHÉES ATLANTIQUE et le mettra sur son site après chacune des épreuves.

#### ARTICLE 7 – DEPARTAGE DES EGALITES

A l'issue des TROPHÉES ATLANTIQUE, en cas d'égalité de points, la meilleure place au classement général sera obtenue en tenant compte du résultat à l'épreuve ayant le plus de participants dans la classe.

#### ARTICLE 8 – FINALE

Les premiers de chaque classe seront qualifiés pour la finale des TROPHÉES IRC-UNCL. Cette finale sera organisée courant Novembre par l'UNCL. L'avis de cette finale sera envoyé aux clubs organisateurs des TROPHÉES et mis sur le site UNCL en Septembre.

#### ARTICLE 9 - REMISE DES PRIX

Les remises des prix seront assurées par l'UNCL durant le Salon Nautique de Paris.